



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Présidence de la République

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

2016 au Togo

Et pourtant le mandat social du chef de l'Etat, S.E.M. Faure E. Gnassingbé est en marche

Introduction

En présentant ses vœux à la nation togolaise au début de l'année 2016, le chef de l'Etat a fixé les priorités de l'action gouvernementale pour l'année qui vient de se terminer. « Nous devons poursuivre la recherche d'un mieux être pour tous les togolais en redoublant d'efforts pour répondre à la demande sociale légitime et sans cesse croissante », avait indiqué S.E.M. Faure E. Gnassingbé, soulignant au passage la nécessité de renforcer la protection sociale aux plus vulnérables en amplifiant les initiatives déjà en cours dans les domaines de l'assurance maladie, des transferts monétaires, de l'emploi des jeunes et de la finance inclusive.

Car si au plan économique le Togo connaît une croissance soutenue depuis quelques années, il était nécessaire d'enclencher des politiques qui permettent une prospérité réelle et partagée par l'ensemble de la population.

L'action du chef de l'Etat dans le cadre de son quinquennat social s'est présentée sous diverses thématiques allant de l'économie à la culture en passant par la diplomatie, l'agriculture....

I/ Une diplomatie au service du développement

Le chef de l'Etat a effectué au cours de l'année 2016 plusieurs voyages qui s'inscrivaient pour la plupart dans le cadre des relations de coopération et d'amitié qui lient le Togo et les pays visités. Mais ces voyages étaient surtout motivés par la volonté du Président de la République d'accélérer le développement économique du Togo.

A- Des voyages officiels à connotation très économique

Soucieux de répondre aux multiples attentes des Togolais sur le plan social, le Président de la République a au cours de l'année écoulée, effectué deux grands voyages couronnés par la signature de différentes conventions.

Du 29 mai au 2 juin, Faure Gnassingbé était en Chine. Il a signé des accords de prêts ou des remises de dettes. Le Togo a ainsi bénéficié de plus de 75 milliards de FCFA de la part de la Chine pour financer ses projets. La Chine a surtout annoncé durant le séjour du chef de l'Etat l'annulation partielle de la dette extérieure du Togo au 31 décembre 2015. Elle a aussi annoncé l'octroi d'un don de 18 milliards de FCFA pour le développement de l'Agriculture au Togo.

A un moment où un boom démographique est constaté à Lomé, le chef de l'Etat a pris à cœur le problème de l'habitat et de l'urbanisation. C'est ainsi que le président de la République a réussi durant ce voyage à convaincre les autorités chinoises de l'importance du projet de construction de 50000 logements sociaux lancé en 2014. Conséquence, une convention a été signée avec l'entreprise Poly Group pour la construction de 10000 logements sociaux.

L'autre grand voyage du chef de l'Etat a eu lieu du 8 au 13 juin en Allemagne. Cette visite officielle de 5 jours a permis au Président de la République de signer d'importants accords économiques avec l'Allemagne. Faure Gnassingbé a obtenu au cours de son séjour un engagement de près de 50 millions d'euros. Cet engagement financier a été réparti entre des projets de coopération financière et de coopération technique sur la période 2016-2017. Les apports financiers et techniques que le chef de l'Etat a réussi à obtenir de la part de l'Allemagne sont destinés à soutenir les actions prioritaires du gouvernement, notamment les besoins sociaux exprimés par la population.

L'Allemagne s'est engagée durant le séjour du chef de l'Etat à soutenir le secteur de l'énergie au Togo à hauteur de 10 millions d'euros. L'accord signé par le président de la République avec les autorités allemandes va permettre au Togo de renforcer des secteurs prioritaires comme la formation professionnelle avec 12,5 millions d'euros et le secteur de la santé avec 6 millions d'euros. L'Allemagne a offert au Togo une enveloppe de 13 millions d'euros pour financer le processus de décentralisation en cours. Outre l'aide de 15 millions d'euros obtenue par le Togo pour financer le programme d'appui aux pistes rurales, l'Allemagne s'est engagée à réaliser des infrastructures et équipements pour les activités sportives dans différentes communes du Togo.

Le chef de l'Etat a effectué du 7 au 11 août une visite d'Etat en Israël. Faure Gnassingbé a échangé avec les premiers responsables du pays sur des questions relatives à la sécurité, l'énergie, la santé et l'agriculture. Le voyage du chef de l'Etat avait aussi porté sur d'autres secteurs comme l'éducation et l'enseignement supérieur. Les sciences technologiques, l'économie numérique, le développement communautaire, la sécurité, la protection sociale, la promotion de la femme et son intégration au développement ont aussi été au menu des échanges entre Faure Gnassingbé et les autorités israéliennes. Durant son séjour, le chef de l'Etat s'est inspiré des réussites de l'Etat hébreu pour renforcer son mandat social.

Enfin, le chef de l'Etat a confirmé l'engagement du Togo à être présent aux grands rendez-vous et à se prononcer sur des problèmes qui engagent notre planète. Sur la lutte contre les changements climatiques, le Togo a signé l'Accord de Paris. C'est ainsi que du 7 au 18 novembre, le chef de l'Etat a participé à la 22ème Conférence de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP22) qui s'est tenue à Marrakech sous le thème : « COP22, COP D'ACTION ». Durant son séjour marocain, Faure Gnassingbé a aussi participé au Sommet des chefs d'Etat africains, organisé en marge de la COP 22 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Le Président de

la République a pris part à la réunion de haut niveau des chefs d'Etat africains relative à l'Initiative Africaine sur les Énergies Renouvelables (I.A.E.R). Des rendez-vous auxquels le chef de l'Etat a répondu présent parce que conscient que le développement du Togo passe aussi par la prise en compte de ces questions d'intérêt mondial.

B- Lomé carrefour diplomatique africain

La capitale togolaise a été durant l'année écoulée le point de différentes rencontres internationales. Notamment le sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité, la sûreté et le développement du 10 au 15 octobre.

1- Le sommet sur la sécurité maritime

Le sommet extraordinaire sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique s'est tenu du 10 au 15 octobre 2016 à Lomé. Cette rencontre internationale s'est soldée par l'adoption de la charte de Lomé sur la sécurité maritime.

Ce sont les activités parallèles à la session extraordinaire qui ont marqué le début de cette grande rencontre internationale que le Togo a accueilli du 10 au 15 octobre. Appelés SIDE EVENTS, ils ont démarré le 10 octobre sur l'esplanade du Palais des congrès de Lomé. C'est le Premier ministre Selom Klassou qui a représenté le président de la République à la cérémonie d'ouverture. Le chef du gouvernement a ainsi lancé les activités parallèles et inauguré le village des partenaires en présence du ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey, et de plusieurs membres du gouvernement. Il y avait également le président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani, mais aussi Carlos Lopes, secrétaire général adjoint des Nations Unies, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique.

Les SIDE EVENTS ont été un espace où des spécialistes engagés pour le continent ont proposé des pistes de réflexion sur les actions à mener dans le cadre de mise en œuvre la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 (Stratégie AIM 2050). C'était à travers divers échanges autour de tables rondes et des présentations variées de savoir-faire et technologies modernes. Au total, 3000 mètres carré ont été réservés pour les salles de conférences et des stands d'exposition qui ont accueilli une quarantaine d'exposants togolais et étrangers. Quant au village des partenaires, il a permis aux entreprises et d'institutions internationales de présenter leurs activités, leurs savoir-faire et leurs dernières innovations. C'est un cadre qui a également offert des opportunités de contacts directs grâce aux visites de délégations qui se sont déroulées.

Durant quatre jours, des experts africains et internationaux de renommée internationale, les représentants des organisations internationales et des entreprises du secteur, ont ainsi proposé des actions concrètes dans l'intérêt du développement du continent, axées sur divers thèmes.

Le 15 octobre, la conférence des chefs africains a procédé à une adoption finale de la charte de Lomé sur la sécurité maritime. La capitale togolaise est ainsi devenue le lieu historique de l'adoption de ce document stratégique pour la sécurité maritime en Afrique.

2- Les autres rencontres accueillies

Outre le sommet sur la sécurité maritime, Lomé a également accueilli d'autres rencontres telles que le 6^e forum sur les investissements hôteliers en Afrique du 21 au 22 juin, le forum national sur le leadership féminin le 2 août. La capitale togolaise a également accueilli en 2016 la 11^e conférence

annuelle de l'Alliance des libéraux démocrates pour l'Europe, le Pacifique, l'Afrique et les Caraïbes (ALDEPAC) du 11 au 13 novembre.

3- Les personnalités rencontrées

Que ce soit à Lomé ou à l'extérieur, les échanges entre le chef de l'Etat et ses hôtes ont surtout porté sur le développement du Togo et la mise en œuvre de différents projets sociaux.

En marge de la 71^e session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations unies, le chef de l'Etat s'était entretenu avec plusieurs personnalités. Durant son séjour à New York, Faure Gnassingbé a reçu en audience au siège des Nations Unies, le Premier ministre belge, Charles Michel. Ils ont échangé sur les relations de coopération entre la Belgique et le Togo. Le chef de l'Etat a aussi rencontré la ministre des Relations extérieures d'Argentine, Susana Malcorra, qui était candidate au secrétariat général des Nations Unies. Cette dernière a échangé avec le Président de la République sur les questions internationales. Les discussions ont aussi porté sur une probable coopération entre l'Argentine et le continent mais surtout entre le pays sud-américain et le Togo.

En octobre, le président de la République a rencontré à Addis-Abeba le Premier ministre éthiopien Hailemariam DESSALEGN. En novembre 2016, Faure Gnassingbé s'est entretenu avec plusieurs personnalités dont le Secrétaire général sortant des Nations unies, M. Ban Ki MOON. C'était à l'occasion de la 22^{ème} Conférence de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP22).

II/ Une action politique orientée vers les priorités du quinquennat social

Réélu en 2015, le chef de l'Etat a placé son action pour le quinquennat 2015-2020 sous le sceau du social. « Notre priorité sera (au cours de l'année 2016) de mobiliser des ressources et des moyens accrus, pour offrir un meilleur accès aux infrastructures et aux services de base, améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et créer de meilleures conditions de vie pour nos concitoyens », a indiqué Faure Gnassingbé le 12 janvier 2016 lors de la réception des vœux du Corps diplomatique accrédité au Togo. Une promesse tenue grâce notamment au Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) et aux actions entreprises dans le cadre du développement à la base.

A- Le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC)

1. Genèse

Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) est un plan adopté le 13 janvier 2016 en Conseil des Ministres. Il vise à offrir aux populations rurales et semi-urbaines vulnérables qui constituent près de 62% de la population, des services sociaux de base, en impliquant les acteurs locaux dans le développement économique et social de leur localité.

Il comprend quatre volets majeurs dont le développement des infrastructures socio-économiques de base, le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux, le développement de l'entrepreneuriat rural et la création d'un système de géolocalisation des infrastructures. Le PUDC ambitionne de coller au plus près des besoins des populations les plus démunies en matière d'éducation, de santé, d'équipements sociaux, de promotion de l'emploi ou d'agriculture. Se voulant véritablement inclusif, plusieurs ministres et experts ont sillonné l'ensemble du territoire pour recueillir les avis et les besoins des populations.

Reprenant les grandes lignes de la SCAPE (Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi) du Togo, l'initiative prévoit à terme la construction d'au moins 1 600 salles de classes (par an), la poursuite de l'électrification en milieu rural dans tous les chefs-lieux de cantons et la construction de 5 000 logements sociaux par an entre 2015 et 2020. Le programme favorisera également un meilleur accès aux soins de santé dans les milieux défavorisés à travers le renforcement des infrastructures et équipements.

Dans la même perspective, le Gouvernement entend amplifier le programme des transferts monétaires au bénéfice des femmes enceintes d'au moins 3 mois, aux mères et tuteurs des enfants de 0 à 24 mois ainsi qu'aux mères et tuteurs des enfants de 24 à 59 mois, atteints de malnutrition sévère et aigüe. De même des activités génératrices de revenus seront développées par les associations communautaires ou groupements de femmes et de jeunes des zones cibles.

D'un montant total estimé à 155 147 034 112 FCFA sur 3 ans dont plus de 12% dès 2016, le projet est soutenu par le PNUD et sera exécuté sur la période 2016-2018. " Le Togo a fait beaucoup d'efforts qui le situent à un niveau de croissance économique appréciable de l'ordre de 5 à 6%. Mais malgré ce taux de croissance, les secteurs sociaux ont été relativement peu privilégiés et il y a sur le terrain des zones et des catégories de populations qui n'ont pas du tout profité de cette croissance " a indiqué Mme Khardiata Lo N'DIAYE, Représentante résidente du PNUD au Togo lors de la signature, à Lomé le 23 février dernier de l'accord formel entre elle et M. Adjil Oteth Ayassor, Ministre de l'Économie et des Finances.

Le programme vise à :

- Améliorer de façon significative les conditions de vie des populations vivant dans les zones peu mal desservies à travers des infrastructures socioéconomiques de base.
- Réduire les inégalités sociales, à travers des interventions ciblées dans les communautés.
- Corriger le déséquilibre entre les différentes régions en matière d'infrastructures.
- Développer et mettre en place un système de géolocalisation, suivi-évaluation géo-référencé des infrastructures et équipements réalisés dans les communautés.

2. Composantes

Le PUDC se décline en quatre composantes principales :

Composantes 1 : *Développement d'infrastructures et d'équipements socio-économiques de base*

Renforcer l'accès des populations aux infrastructures et équipements socio-économiques de base : eau et assainissement, bâtiments scolaires, centres de santé, pistes rurales, marchés préfectoraux et cantonaux etc.

Composantes 2 : *Renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux*

Développer les capacités techniques, organisationnelles, pour une offre de services de qualité

Composantes 3 : *Développement de l'entrepreneuriat rural*

Renforcer la productivité des populations rurales ; valoriser la production agricole à travers l'accès aux techniques de production et de transformations, et la facilitation de l'accès aux services financiers.

Composantes 4 : *Développement d'un système et géolocalisation des infrastructures*

- Développer et mettre en place un système de suivi-évaluation géo-référencé à même de renseigner des progrès du programme et de servir au pilotage sociale du gouvernement ;
- Création d'une base de données nationale sur les infrastructures de base et équipements socioéconomiques.

3. Principales réalisations

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire, le Président de la République SEM Faure Essozimna Gnassingbé a procédé le lundi 21 novembre 2016 à Guerin-Kouka dans la préfecture de Dankpen au lancement officiel des travaux de construction de 406 km de pistes rurales dans la région de la Kara. La cérémonie qui a été couplée avec la pose de la première pierre du marché préfectoral de Guerin-Kouka a eu lieu en présence de plusieurs personnalités dont la Représentante du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo Mme Khardiata Lo NDIAYE, et du Chef de la coopération japonaise au Togo M. Yasushi Namba.

A Guerin-Kouka, quatre pistes rurales vont relier les localités de Alloum-Broukou-Namon (20km); Namon-Guérin Kouka (25km); Guérin Kouka-Kidjaboum (20km); Kidjaboum-Katchamba (14,7km).

Après Guerin-Kouka, Faure Essozimna Gnassingbé a également procédé le 1er décembre 2016 à Tchamba dans la préfecture de Tchamba (environ 375 km de Lomé), au lancement officiel des travaux de construction de 68 kms de pistes rurales.

Outre les pistes rurales, la Préfecture de Tchamba et la région centrale bénéficieront pour le compte de l'année 2016 d'importantes infrastructures socio-communautaires dans les domaines de l'hydraulique, de l'éducation, de la santé et de l'énergie. Parmi celles-ci, le PUDC construira un Centre Médico-Social à Koussountou, un lycée à Affosala Copé ou encore la zone d'Aménagement Agricole Planifié de Kabolé.

Il faut préciser que tous les travaux de pistes rurales ont démarré dans les cinq régions du Togo. Le processus pour la sélection des entreprises pour la construction des infrastructures scolaires et sanitaires a également bien avancé et le PUDC a signé une convention avec l'ANADEB pour un montant de 2,1 milliards pour la construction des infrastructures socio collectives de base (Hangars de marché, latrines publiques etc.

B – Le développement à la base

1. L'inclusion financière

Plus de 135 000 nouvelles personnes ont bénéficié des trois produits du FNFI en l'occurrence l'APSEF, l'AGRIFESEF et l'AJSEF ; ce qui porte à plus 700 000, le nombre de personnes touchées par le FNFI depuis son lancement en janvier 2014. Pour cette année encore, près de 217 000 crédits ont été renouvelés.

2. La promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes

- Les dispositifs du FAIEJ, du PRADEB et l'ANVT ont permis de créer plus de 8 300 emplois durables essentiellement en faveur des jeunes.

- 11 400 emplois temporaires ont été créés, à travers principalement les travaux de haute intensité de main d'œuvre ;
- 5830 jeunes ont bénéficié des appuis en termes de formation, équipements et de financements du PRADEB et FAIEJ ;
- Près de 2400 nouveaux volontaires ont été mobilisés par l'Agence Nationale du Volontariat;
- 550 entreprises ont été créées par les jeunes à travers le FAIEJ et le PRADEB ;
- Des activités socioéducatives ont été organisées et ont touché 50 000 jeunes.
- Le président a lancé le programme d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs pour un montant de 12 milliards francs CFA financé par la BAD. ce programme novateur ambitionne de créer 20.000 emplois.

3. La promotion de l'artisanat

- 1600 maîtres artisans ont été formés en entrepreneuriat et sur d'autres thématiques techniques
- 500 artisans ont participé aux différentes foires nationales et internationales pour la promotion et la valorisation des produits artisanaux.

4. L'amélioration du cadre et des conditions de vie des communautés à la base

- 390 infrastructures sociocommunautaires et économiques ont été mises en place, notamment : 153 bâtiments scolaires, 58 forages, 120 infrastructures marchandes, 6 unités de soins périphériques, etc. ;
- 1400 groupements ont été accompagnés pour des Activités Génératrices de Revenus ;
- 1 900 Comités de Développement à la Base (CDB) ont été renforcés pour leur structuration;
- 88 000 élèves ont bénéficié de repas chaud dans le cadre de l'alimentation scolaire;
- 20 700 personnes ont été touchées à travers le projet des transferts monétaires;

5. Le renforcement des filets de protection sociale

- Création de plus 11.400 emplois temporaires grâce aux travaux à haute intensité de main d'œuvre.
- 88.000 élèves ont bénéficié de repas chaud dans le cadre du projet cantines scolaires...
- 20.700 personnes ont été touchées à travers le projet «transferts monétaires
- 11.400 emplois temporaires grâce aux travaux à haute intensité de main d'œuvre

III/ Autres domaines de l'action gouvernementale

L'année 2016 a permis au gouvernement togolais de renforcer ses actions de développement dans plusieurs secteurs. Sous l'impulsion du chef de l'Etat, différentes actions ont été mises en œuvre pour permettre au Togo de s'ancren encore plus dans l'émergence.

A- Agriculture

Le programme national d'investissement agricole et de sécurité agricole (PNIASA) a permis aux agriculteurs togolais de disposer de différents équipements qui leur permettent désormais

d'améliorer leur rendement. Les conclusions d'un rapport des experts de la Banque mondiale venus en mission au Togo ont été présentées en décembre dernier. La mission d'évaluation des différents projets du PNIASA a permis de constater que la réalisation du programme a abouti à des résultats satisfaisants. C'est ainsi que la production du maïs et du riz a nettement augmenté depuis la mise en œuvre du PNIASA. Une hausse de 80% pour le maïs et de 19% pour le riz.

Plus encore, le programme national d'investissement agricole et de sécurité agricole a permis la création de nouveaux emplois. Financé à hauteur de 600 milliards FCFA, le PNIASA a favorisé la création de richesse dans l'agriculture. Sa réalisation a été un succès malgré quelques difficultés constatées sur le terrain. Voulu par le chef de l'Etat, ce programme a permis au Togo de relancer le secteur agricole. Sous la houlette du président de la République, le Togo compte parvenir à une agriculture commerciale. Des unités de transformation seront ainsi créées en partenariat avec le secteur privé.

D'autres projets tels que le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) sont également un succès reconnu. En octobre 2016, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, la Représentante de la Banque mondiale a pu constater sur le terrain la réussite du PASA et n'a pas caché sa satisfaction. Le programme lancé il y a cinq ans a renforcé le mandat social du chef de l'Etat. Le projet permet en effet d'accompagner les paysans dans l'utilisation de nouvelles méthodologies de culture, la diversification des cultures vivrières comme d'exportations, l'amélioration des processus de production, et du système post récolte mais aussi le transfert et la diffusion de la technologie.

Fin août, l'Etat a initié une campagne de distribution des engrais à l'endroit de plusieurs agriculteurs grâce à la téléphonie mobile. L'objectif est de renforcer les potentialités du secteur agricole et de créer des conditions favorables à l'essor des agropoles. Dénommé AgriPME, le projet de distribution des intrants a été initié par le ministère de l'Economie numérique en partenariat avec le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique. La campagne vise à trouver une solution au faible niveau d'utilisation des intrants améliorés. Elle s'inscrit dans une politique agricole qui veut garantir une disponibilité suffisante d'engrais afin d'augmenter la productivité agricole et de doubler la production nécessaire aux unités de transformations qui y seront mises en place.

B- Les infrastructures

L'année 2016 a vu de nouvelles infrastructures inaugurées au Togo. Leur construction s'inscrit dans la poursuite de la politique des grands travaux du chef de l'Etat. Cette politique a pour but de redorer l'image du Togo à travers la construction d'infrastructures routières, hôtelières et aéroportuaires. C'est ainsi qu'en avril 2016, la nouvelle aérogare de Lomé a été inaugurée par le chef de l'Etat. L'infrastructure répond aux attentes et a depuis propulsé le Togo dans l'ère de la modernité aéroportuaire. Sur une superficie de 21000 mètres carrés, le nouveau terminal de l'aéroport de Lomé abrite une aérogare, un parking avion, un taxiway et une zone de fret. Contrairement aux anciennes installations, cette nouvelle infrastructure est dotée d'une connexion haut-débit et des passerelles télescopiques. Autre grande infrastructure inaugurée, le Radisson Blu Hôtel du « 2 février ». L'imposant hôtel, symbole des années de rayonnement du Togo sur la scène internationale abrite désormais presque tous les grands événements organisés dans la capitale togolaise.

C- La sécurité

Dans une région de l'Afrique en proie au terrorisme et à l'insécurité grandissante, le Togo continue de prendre les dispositions nécessaires pour éviter d'être compté parmi les pays victimes. Pour cela, des instruments sont mis en place pour contrer toute action terroriste. Les forces armées togolaises déployées sur toute l'étendue du territoire s'emploient chaque jour à assurer la sécurité de la population.

D- La santé

Le Togo a élaboré un nouveau plan national de développement sanitaire qui couvre une période de 7 ans (2016-2022). Ce nouveau plan est la continuité d'un autre plan qui a permis au Togo de connaître plusieurs progrès, notamment dans la lutte contre le VIH/Sida, la mortalité maternelle et néonatale, la mortalité infantile et infanto-juvénile, la lutte contre le paludisme et la tuberculose. Le nouveau plan couvre la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, les maladies transmissibles et non transmissibles, les maladies émergentes, les aspects de gouvernance et d'urgence.

Le Togo a renforcé ses actions dans la lutte contre le VIH Sida. Des campagnes de dépistage ont été initiées. Elles ont contribué au renforcement des actions de prévention de la transmission du VIH auprès des populations à travers des conseils suivis de dépistage du VIH. Les trois plans stratégiques nationaux de lutte contre le Sida élaborés et mis en œuvre sous la coordination du CNLS-IST ont encore permis au Togo d'obtenir des résultats significatifs dans la lutte contre la maladie. Le nouveau plan de lutte en cours est axé sur trois points : l'amplification de la réduction de nouvelle infection à VIH, l'accélération de la prise en charge globale des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) et l'amélioration de la gouvernance. Ce plan est estimé à près de 89 milliards et a permis aux autorités de fixer des orientations stratégiques relatives à des besoins en termes d'offres de services afin d'infléchir durablement l'évolution de l'épidémie du VIH dans le pays.

E- L'économie numérique

C'est l'un des départements les plus en vue du gouvernement au Togo. Et pour cause, près de 5 millions de Togolais ont un abonnement à la téléphonie mobile et 500 000 personnes sont abonnées à l'internet haut débit. En 2016 justement, des projets du département sont entrés dans leur phase opérationnelle, avec des résultats attendus pour le grand public en 2017.

Dans le cadre du projet E-gouvernement, le gouvernement à travers le ministère des Postes et de l'Economie numérique a organisé des séances d'information et de sensibilisation à l'endroit des points focaux des ministères et institutions de la République. Ce projet initié par le gouvernement a pour objectif de moderniser l'administration togolaise dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et de rapprocher l'administration des citoyens. Le projet E-gouvernement entre également dans la politique de démocratisation de l'outil numérique.

Le Togo a également bénéficié du Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communications (WARCIP), qui vise l'amélioration de la connectivité internet, la baisse des prix d'accès à Internet et la mise en place d'un environnement favorable pour le secteur de l'économie numérique.

Le WARCIP est financé par la Banque mondiale à hauteur de 15 milliards de francs CFA. Dans ce cadre, le gouvernement a pris un décret portant création, attribution et organisation de la Société

d'Infrastructures Numériques. La SIN qui est une société d'Etat aura pour mission de détenir des actifs stratégiques du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information.

Toujours dans le secteur de l'Economie numérique, dans l'objectif de rendre plus accessible l'outil numérique en milieu scolaire, le gouvernement intègre progressivement des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires. Le gouvernement a ainsi initié une « intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) et développement des environnements numériques de travail (ENT) dans les établissements scolaires au Togo ».

Cette année, le chef de l'Etat a aussi procédé au lancement officiel du projet « e-village ». « E-village » est un projet voulu par le Président de la République et mis en œuvre par les ministères des Postes et de l'Economie numériques ; de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales. Il a permis de doter 4300 chefs de village et de canton, d'un téléphone portable, d'une carte Sim et d'un crédit téléphonique mensuel.

Pareil pour le Wifi public lancé en novembre par la ministre des Postes et de l'Economie numérique. Le projet s'inscrit dans la volonté de l'Etat de déployer de l'Internet haut débit sur l'ensemble du territoire national. Le gouvernement a tenu sa promesse de lutter contre l'exclusion numérique au Togo. L'objectif est « qu'aucun citoyen ne soit à plus de 5 kilomètres d'un point d'accès Internet haut débit ». Le service Wifi public permet d'accroître le taux de pénétration de l'accès aux TICs au Togo et facilite la fluidité de la connexion internet que le gouvernement s'emploie à offrir aux populations à moindre coût.

F- La décentralisation

Sur la question de la décentralisation, le chef de l'Etat et son gouvernement souhaitent rapprocher progressivement l'Administration de chaque togolais. Plusieurs ateliers de réflexions ont été initiés à cet effet durant l'année. Ils ont été couronnés par une rencontre nationale organisée en décembre sur initiative du Gouvernement avec l'appui financier du PNUD. L'atelier a été présidé par le Ministre de l'administration territoriale, représentant le Président de la République. Plus de 200 délégués venus de divers horizons ont pris part à ce symposium. La rencontre a vu la participation de représentants de partis politiques, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, de la chefferie traditionnelle, des préfets, des représentants des collectivités territoriales décentralisées, des grandes institutions de formation ainsi que des experts.

Plusieurs communications ont meublé les travaux de cet atelier national. Elles ont permis aux participants d'harmoniser leur vision et leur compréhension sur la thématique de la décentralisation. Les communications ont porté, entre autres, sur « la décentralisation et l'intercommunalité », les « compétences des collectivités locales et système de financement de la décentralisation » ou encore la « mise en œuvre de la décentralisation et leçons apprises, modalités de financement ». Le Ministre de l'Administration territoriale, Payadowa BOUKPESSI, a exposé sur « l'Etat des lieux et les principales orientations de la feuille de route sur la décentralisation et des élections locales au Togo ».

L'atelier national a été l'occasion pour les acteurs de partager et de réfléchir sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la décentralisation dans certains pays, les étapes de transfert de compétences aux collectivités, les leçons apprises et les défis dans l'effectivité de la décentralisation. A l'issue des travaux, plusieurs décisions ont été prises.

G- L'environnement

Le Togo a poursuivi ses efforts dans la lutte contre les changements climatiques. La signature des Accords de Paris par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé en est une preuve. Dans la préservation de la couche d'ozone, le Togo, comme beaucoup de pays en développement, a aussi gagné le pari d'éliminer les substances les plus nocives à la Couche d'Ozone à savoir les CFC ou chlorofluorocarbones pendant que les pays développés ont arrêté leur production.

Le plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC) et le premier inventaire forestier national (IFN) ont été présentés. Les deux documents visent à faciliter au Togo la lutte contre les changements climatiques. Les résultats de l'IFN ont indiqué un taux de couverture en ressources forestières de 24,24% pour le Togo. L'IFN et le plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC) vont permettre au Togo de renforcer ses actions d'adaptation, de garantir durablement les moyens de subsistance et d'augmenter la capacité d'adaptation des populations largement dépendantes des ressources forestières. Le Togo s'emploie surtout à porter sa couverture forestière à 30% d'ici à 2050.

H- Les sports

Au plan sportif, la qualification des Eperviers du Togo pour la CAN Gabon 2017 a été le fruit des efforts de tous les acteurs du football togolais et de l'Etat qui continue d'assainir le milieu sportif au Togo.

En effet, depuis le brillant parcours des éliminatoires de la CAN et de la Coupe du monde 2006 sanctionné par une qualification aux deux compétitions, le football togolais n'a cessé de traverser des crises. Cette traversée du désert a été marquée par des querelles à répétitions dans les différents bureaux exécutifs qui se sont succédé à la tête de la Fédération Togolaise de Football et un ralentissement des activités sportives sur le plan national. Le Togo semble désormais dire adieu à ces moments difficiles depuis l'implication de l'Etat dans le règlement définitif de la crise.

Le gouvernement a en effet par l'intermédiaire du ministère des sports sollicité l'aide de la FIFA qui a mis en place un comité de normalisation pendant une période transitoire. Ce comité a joué pleinement ses rôles en un temps record avec des résultats escomptés. L'élection de l'actuel bureau exécutif de la FTF a depuis quelques années marqué une nouvelle ère du football togolais. L'Etat s'est depuis engagé à accompagner la FTF dans Ses activités. Lorsqu'en mars 2016, la qualification du Togo pour la CAN 2017 devenait compromettante à cause des résultats mitigés, les premiers responsables du Togo à commencer le chef de l'Etat ont jugé inacceptable le scénario qui se dessinait et qui portait à croire que le Togo allait s'absenter à la CAN 2017 après celle de 2015. L'Etat a ainsi décidé de s'offrir les services d'un entraîneur expérimenté capable de relever le défi qui se profilait.

La signature du contrat de Claude Le Roy en avril dernier a été une décision personnelle du chef de l'Etat. Le Togo a réussi à se qualifier pour la CAN.

L'Etat a décidé d'accompagner la FTF dans le déroulement du championnat de première division dont la dernière saison remonte à 4 ans, et celui de deuxième division. 320 millions de francs CFA ont été à cet effet alloués aux clubs de D1 et de D2 par la FTF soutenue par l'Etat.

I- La culture et la formation civique

L'année écoulée reste marquée par l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi portant statut de l'artiste. Cette adoption a permis au Togo de disposer d'un cadre législatif favorisant une meilleure réglementation du domaine de la création et de l'innovation artistiques.

Sur un autre plan, le ministère de la formation civique a aussi organisé différentes rencontres qui avaient pour objectif de former des acteurs qui peuvent contribuer à sensibiliser chaque Togolais sur la nécessité de poser des actes civiques. Durant toute l'année 2016, les Togolais sont sortis massivement tous les premiers samedi du mois pour mettre au propre le pays. Ces journées citoyennes initiées par le gouvernement ont été favorablement accueillies par la population. L'objectif pour les autorités togolaises est d'inculquer des valeurs civiques à la population.

IV/ Les perspectives pour 2017

Pour la nouvelle année, le leitmotiv du gouvernement reste l'action. Une action qui devrait permettre au Togo d'enregistrer de bons résultats sur le plan de la croissance économique. Une croissance qui profite à toutes les couches sociales. Enfin sur le plan politique, la priorité reste le dialogue permanent pour un consensus sur les principaux sujets, réformes, décentralisation, élections locales...

A- Economie

Le discours prononcé par le ministre de l'Economie et des Finances le 27 décembre 2016 lors de l'adoption du budget de l'Etat exercice 2017 résume le programme d'action du gouvernement. La loi de finances 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1.227,4 milliards de francs CFA « permet de poursuivre la consolidation de la mobilisation des recettes internes en assurant l'élargissement progressif de l'assiette fiscale afin de desserrer l'étau sur les entreprises et permettre ainsi au secteur privé de jouer pleinement le rôle qui est le sien ». Le gouvernement a consenti une baisse de 1% du taux de l'impôt sur les sociétés et a exonéré et/ou taxé à taux modéré les produits de consommation de base pour lutter contre la "vie-chère". Le Gouvernement fera également recours au partenariat public privé (PPP) pour la réalisation des projets d'infrastructures pour une meilleure maîtrise du niveau d'endettement.

La politique économique se poursuivra avec un programme d'approfondissement des réformes financières grâce à l'appui du FMI. Ce programme permettra une meilleure maîtrise de la dette, une mobilisation plus accrue des ressources pour la prise en compte des investissements dans les domaines prioritaires, une gestion optimale du budget de l'Etat et une plus grande rigueur dans l'exécution des dépenses. Tous ces efforts appellent la contribution et la solidarité de tous les ministres du gouvernement.

B- Actions sociales

L'année 2017 devrait permettre au gouvernement de poursuivre les politiques en faveur des couches sociales les plus défavorisées. 46,8% des dépenses du budget 2017 sont orientées vers les secteurs sociaux notamment, l'éducation, la santé, le développement socioéconomique de base et l'agriculture, l'eau et l'électrification rurale. Dans le même ordre d'idée, la politique fiscale consacre plusieurs exonérations et réductions de taxes sur les produits de première nécessité, faisant passer de 18% à 10% la TVA sur la plupart de produits. La poursuite du PUDC devrait permettre la construction des écoles, des centres de santé, des points d'eau potable et d'assainissement de base, des routes, des pistes rurales... Le programme permettra la réalisation des aménagements hydro-

agricoles, les infrastructures de stockage et de transformation des produits agricoles, l'électrification rurale grâce à toutes les sources d'énergie... « Le gouvernement est déterminé à créer un environnement propice pour l'accélération de la croissance économique et, par ricochet, la réduction sensible de la pauvreté des populations les plus vulnérables de notre pays grâce aux investissements sociaux prévus dans la présente loi de finances », a d'ailleurs indiqué Sani Yaya devant les députés le 27 décembre 2016.

C- Politique

En 2017 il n'y a pas d'échéance électorale annoncée au Togo. Néanmoins, 2017 est une année de préparation à au moins une échéance, les législatives de 2018. Il est donc à prévoir une intense activité politique au niveau des partis politiques, des organisations de la société civile etc. Le gouvernement garantit le libre exercice des libertés politiques des citoyens dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Toutes les mesures en faveur d'un climat politique pacifique sont prises, avec notamment la poursuite du dialogue entre les acteurs. Les recommandations de l'atelier national sur les réformes organisé du 11 au 15 juillet 2016 par le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) devraient être prises en compte par le gouvernement.

Sur le plan de la décentralisation et des élections locales, le gouvernement portera une attention particulière aux conclusions de l'atelier national sur la décentralisation organisé début décembre 2016 à Lomé. « Le rapport général de cette rencontre permettra au gouvernement de traduire dans les faits les options proposées et de programmer dans des délais les élections dans l'intérêt absolu de la nation », avait d'ailleurs indiqué le ministre de l'Administration territoriale, M. Payadowa Boukpepsi.

En attendant qu'une date soit arrêtée pour les élections locales, l'Etat mettra tout en œuvre pour le financement des collectivités locales ou encore le transfert des compétences. 4 milliards FCFA seront à cet effet débloqués pour le bon déroulement du processus.

Le principal défi en 2017 pour le Togo est la lutte contre la pauvreté des couches défavorisées. Cette année, le gouvernement poursuivra la mobilisation des ressources pour le financement des actions entreprises dans le cadre de la lutte contre la précarité dans le pays. La jeunesse constitue la cible principale des politiques de développement du gouvernement. Car à l'instar de ses voisins de l'Afrique de l'ouest, le Togo doit faire face à une extrême jeunesse de sa population avec donc les difficultés que cela peut engendrer. De fait, les actions en faveur de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi des jeunes seront renforcées.

Contact media: communication@presidence.gouv.tg